

Projet D'établissement

Crèche La Pommeraie

39 Rue du Caillou

57290 SEREMANGE-ERZANGE

03.82.82.31.63

lapommerai@csc-seremange-erzange.fr

De ce projet d'établissement découle le règlement de fonctionnement, il est consultable par les familles sur le site internet du Centre Socio Culturel Imagine.

Mis à jour en MARS 2024

Le projet d'établissement est une réflexion de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Ce document sert de base de travail et de référence pour tous les professionnels œuvrant au sein de la crèche la Pommeraie. Il définit notre cadre, nos objectifs de travail et les moyens mis en œuvre pour y répondre.

L'écriture de ce projet permet à l'équipe de la crèche de travailler avec la même définition du public accueilli : ***L'enfant est une personne à part entière.***

Il consiste à organiser l'accueil, ainsi que la vie de l'enfant et de sa famille au sein de la structure.

La priorité est d'offrir un environnement sécurisant et épanouissant.

Le bien-être, l'éveil, l'autonomie et la découverte de la vie en collectivité au travers de diverses expériences sont harmonieusement développés.

Le projet d'établissement se décline en trois parties :

- Un projet d'accueil : les prestations d'accueil, les durées et les rythmes d'accueil, les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, les compétences professionnelles mobilisées, les actions d'analyse de pratiques professionnelles et de formation
- Un projet éducatif : l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons
- Un projet social et de développement durable : intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs ; la participation des familles à la vie de l'EAJE, les actions de soutien à la parentalité proposées ; les dispositions pour faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés (conditions de vie ou de travail, précarité, enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle) et la démarche en faveur du développement durable.

Ce projet d'établissement pourra être complété dans le temps avec l'évolution des pratiques.

Conclusion du projet d'établissement

En conclusion, ce projet d'établissement représente une approche globale et centrée sur l'enfant, visant à favoriser son développement dans un environnement sûr, stimulant et bienveillant. En mettant l'accent sur l'exploration, la créativité, et le jeu, nous nous engageons à accompagner chaque enfant dans son apprentissage tout en respectant son **rythme individuel**. Grâce à la collaboration étroite entre l'équipe éducative, les parents et les partenaires extérieurs, nous sommes convaincus que ce projet contribuera à établir des bases solides pour le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant, aujourd'hui et pour l'avenir.

Projet d'accueil

Crèche La Pommeraie

39 Rue du Caillou

57290 SEREMANGE-ERZANGE

03.82.82.31.63

lapommerai@csc-seremange-erzange.fr

Ce projet éducatif découle du projet d'établissement, il est consultable par les familles sur le site internet du Centre Socio Culturel Imagine.

Mis à jour en MARS 2024

Table des matières

I.	La crèche la pommeraie	3
A.	Les modes d'accueil.....	3
1.	L'accueil régulier :.....	3
2.	L'accueil occasionnel :.....	4
3.	L'accueil d'urgence :.....	4
4.	L'accueil d'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique:	4
B.	Les locaux	5
1.	La section des bébés.....	5
2.	La section des grands	5
3.	La salle du personnel	6
4.	Les autres lieux.....	6
5.	Les extérieurs	7
II.	L'équipe pédagogique	7
A.	Le Personnel	7
1.	La Directrice.....	8
2.	L'Éducatrice de Jeunes Enfants	8
3.	Les Auxiliaires de Puéricultures- Les Aides-Auxiliaires	8
4.	Le Médecin référent santé et accueil inclusif.....	9
5.	Les Stagiaires	9
6.	Le personnel technique et d'entretien.....	9
III.	Le rythme et prestation d'accueil.....	10
A.	L'accueil et le départ des enfants au quotidien	10
B.	Les activités	10
C.	Les temps de repos.....	11
D.	Les repas.....	11
E.	L'hygiène	11
IV.	Conclusion	12

I. La crèche la pommeraie

La crèche La Pommeraie est une structure associative gérée par le centre socio Culturel ImaGine. Il est placé sous la responsabilité du Président de l'association. Cette structure a ouvert ses portes en 2003 au 39 rue du caillou à Serémange-Erzange. La crèche est joignable au 03.82.82.31.63 ou par mail à lapommeraiie@csc-seremange-erzange.fr.

La structure a pour vocation de répondre aux besoins de la population dans sa plus grande diversité. Elle propose tout type d'accueil : régulier, occasionnel, d'urgence et flottant. Elle permet aux enfants dès le plus jeune âge, de 10 semaines à six ans, d'être accueillis en collectivité. La crèche propose un accueil souple, s'ajustant aux besoins de chaque famille. Elle vise à établir une relation constructive avec le parent, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

Les heures d'ouverture sont fixées par le Conseil d'Administration et peuvent être modifiées éventuellement par voie d'affichage : **du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption.**

La crèche est fermée :

- Le temps des vacances scolaires de Noël (deux semaines),
- Quatre semaines en été,
- Les jours fériés,
- Le premier jour de rentrée des vacances d'été (Journée pédagogique),
- Fermeture exceptionnelle à 18h les quatre jours d'analyse de pratique professionnel reparties sur l'année.

Les parents sont informés des différentes dates de fermeture par voie d'affichage dans le hall d'entrée de la crèche et par mailing au début du mois de Janvier de l'année en cours.

A. Les modes d'accueil

1. L'accueil régulier :

Il est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents.

Les enfants sont connus et inscrits dans la structure.

Un contrat d'une durée maximale d'un an est alors établi avec les parents. Il prend en compte les besoins d'heures d'accueil exprimés par la famille en fonction des capacités d'accueil de la structure.

L'arrêt du contrat ou sa modification par les parents nécessite un préavis écrit d'un mois. Cependant, les modifications ne peuvent être apportées qu'en fonction des disponibilités d'accueil de la structure et dans la limite de deux changements par an.

2. L'accueil occasionnel :

Il est occasionnel lorsque les besoins sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

Les enfants sont connus et inscrits dans l'établissement. Il n'y a pas de contrat, l'accueil se fait en fonction des disponibilités et ne se renouvelle pas à un rythme régulier. La direction envoie par mail les différentes plages horaires disponibles la semaine précédente. Pour tout impératif horaire familial, l'accueil se fera en fonction des disponibilités d'accueil de la structure.

3. L'accueil d'urgence :

Il est d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés.

L'enfant n'a jamais fréquenté la structure et peut être accueilli immédiatement.

Le caractère d'urgence de la situation est évalué par la directrice. Il peut être induit par une situation professionnelle ou familiale mais aussi par la demande des partenaires sociaux (PMI...). Ce type d'accueil est de courte durée.

Dans ce cas, un dépassement de capacité d'accueil de 15% est possible (art.R.2324-27 Csp).

4. L'accueil d'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique:

En respect des articles L.114-1 et L.114-2 Casf, à savoir « l'accueil des enfants handicapés peut et doit être assuré, autant que possible au milieu des autres enfants ».

A la crèche la Pommeraie, nous accueillons tous les enfants.

Nos locaux sont adaptés aux enfants porteurs de handicap physiques ou mental. De même, nous pouvons accueillir les enfants ayant des problèmes de santé après accord du médecin de crèche et du médecin référent de l'enfant.

Pour que l'enfant soit en sécurité sur le temps d'accueil, nous mettons en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Celui-ci est écrit par le médecin référent de l'enfant et validé par le médecin de crèche. Sur ce PAI, est noté le problème de santé de l'enfant (allergie alimentaire, asthme, épilepsie...).

Pour les allergies, il est noté quels aliments sont en éviction, ou quelles situations sont à éviter pour un enfant épileptique ou asthmatique. Puis la liste des traitements d'urgence est citée ainsi que la conduite à tenir en cas de signe d'urgence.

Une trousse d'urgence est alors mise en place contenant le PAI ainsi que les médicaments d'urgence. Cette trousse est placée dans la crèche dans un lieu connu de tous.

La Directrice est apte à prodiguer des soins spécifiques après accord du médecin référent de l'enfant et du médecin de crèche. L'enfant est pris en charge de manière individualisée dans le groupe d'enfants. Des soins spécialisés peuvent être apportés à l'enfant au sein de la crèche par des intervenants extérieurs : psychomotricien, kinésithérapeute.

Un planning avec des horaires définis à l'avance sera mis en place avec les intervenants paramédicaux pour garantir la qualité de prise en charge de l'enfant et pour ne pas interférer dans le déroulé de la journée du multi accueil.

Selon l'article R.2324-17 Csp, dans le respect de l'autorité parentale, nous contribuons à l'éducation, et à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Les enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique sont accueillis dans la limite où leur handicap n'entraîne pas pour le personnel une charge d'attentions telles qu'il ne puisse plus assurer la surveillance des autres enfants

B. Les locaux

Nous accueillons les enfants dans un espace de 209 m² aux couleurs vives, les sections sont très lumineuses grâce à ses grandes baies vitrées.

Le bâtiment est aménagé en deux grands lieux de vie :

1. La section des bébés

C'est une section qui accueille 10 enfants âgés de 2.5 mois à 18-20 mois.

Elle dispose d'une salle de jeux spacieuse équipée d'un coin pour le change ouvert sur la salle (permettant une surveillance constante) mais protégé par une barrière.

Dans la salle de jeux, des tapis et différents jeux incitent l'enfant à ramper, à s'asseoir ou à adopter la position debout en toute sécurité. L'adulte s'assoit à ses côtés pour l'accompagner dans ses acquisitions, dans son désir d'autonomie.

Il peut également profiter de différents panneaux et jeux ludiques lui permettant de développer ses capacités physiques et sa dextérité selon ses désirs et son évolution, sous le regard de l'adulte qui s'allie aussi aux jeux de l'enfant.

Dans la salle se dresse une table qui regroupe les plus grands de la section pour les repas et les goûters. L'enfant s'habitue à manger assis à une table et découvre qu'il peut manger seul. Cette table permet aussi l'initiation à de nombreuses activités manuelles telles que les gommettes, la peinture...

L'adulte s'assoit en face de l'enfant et l'accompagne dans ses acquisitions, dans son désir d'autonomie.

Cet espace est délimité par une barrière pour séparer l'espace repas de l'espace jeux.

Les bébés prennent leur biberon dans les bras, pour cela la salle dispose d'un fauteuil ergonomique qui améliore cet instant.

Des chaises hautes permettent aux enfants se tenant assis d'être installés confortablement et en sécurité pour leur repas.

La section dispose de deux dortoirs de cinq lits chacun, adaptés à la taille des enfants, leur permettant un repos confortable.

Ces dortoirs sont équipés de hublots pour une surveillance directe, d'une vidéo surveillance permettant le décroisement tout en assurant la sécurité.

2. La section des grands

C'est une section qui accueille 15 enfants âgés de 18-20 mois à quatre ans.

Elle se compose d'une très grande salle où une estrade a été aménagée en coin repas. Quatre tables de hauteurs différentes accueillent les enfants pour la collation, le repas de midi et le goûter. Ces tables sont adaptées à la taille des enfants, elles leur permettent de se sentir à l'aise durant les temps de repas.

En bas de l'estrade nous trouvons différents espaces de jeux :

- Une zone avec des tables, des chaises utilisées lors des activités manuelles (peinture, dessin, modelage, jeux éducatif).

- Une zone avec des tapis, des coussins pour créer un coin cocooning, où les enfants peuvent s'allonger, regarder des livres, écouter de la musique douce.
- Une zone avec différents coins d'identification (dînette, poupées, garage...)
- Une zone de psychomotricité qui est pourvu de tapis de motricités, des circuits sensoriels et de motricités que nous mettons en place aux grés des envies des enfants.
Tout ceci permet à l'enfant de développer sa motricité, son équilibre, de libérer son énergie et surtout de s'amuser.

L'enfant peut ainsi circuler librement d'un espace de jeux à l'autre en toute autonomie et aux grés de ses envies.

De cette salle nous pouvons accéder au dortoir. Il est aménagé de lits et une vidéo surveillance assure également la sécurité des enfants. Cet espace de repos sert également d'espace de décroisement pour y proposer toutes sortes d'activités ludiques.

La salle de jeux est équipée d'un coin pour le change ouvert sur la salle (permettant une surveillance constante) mais protégé par une barrière.

Les sanitaires de cette section possèdent deux W.C et un lavabo adaptés à la taille des enfants.

Un double plan de change scindé par un escalier central complète cette salle.

L'enfant peut monter sur le plan de change en toute autonomie et de manière sécuritaire lorsqu'il n'a pas encore acquis la propreté. Il est alors accompagné de l'adulte qui le rassure et l'encourage.

3. La salle du personnel

Cette salle permet au personnel d'y prendre ses repas et de se réunir lors des réunions pédagogiques et durant les séances d'Analyses de pratiques professionnelles

Elle est équipée d'un coin cuisine avec four et plaque de cuisson ce qui permet d'organiser des ateliers cuisine avec les enfants.

Cette salle sert aussi de stockage pour le matériel de peinture ainsi que d'autres matériaux d'activités manuelles

4. Les autres lieux

En arrivant, les parents passent par un sas où ils peuvent laisser les poussettes et les maxi-cosys. Pour accéder au multi-accueil, les parents doivent sonner à la porte équipée d'un visiophone permettant au personnel de les identifier.

Le couloir principal est équipé de portes manteaux individuels et personnalisés avec le nom et la photo de chaque enfant. Cela permet de créer un repère spatial et un rituel à l'arrivée de la crèche. Un banc avec casier se trouve sous les portes manteaux, l'enfant pourra s'y assoir, retirer ses chaussures, les ranger et mettre ses chaussons. Toutes ses affaires lui sont accessibles.

Un placard communiquant avec la section des bébés permet aux parents de déposer des affaires de rechange adaptées à l'âge et à la saison. Chaque bébé dispose d'une boîte sur laquelle se trouve sa photo.

Un plan de change se situe proche de la section des bébés. Elle se situe dans un renforcement où l'enfant se sentira à l'abri des regards lors de son soin d'hygiène avec son parent.

Le bureau de la directrice, le vestiaire, la buanderie, le local ménage et la cuisine complètent la composition des locaux. Les enfants ne peuvent pas accéder à ces différentes pièces car toutes les portes anti-pinces doigts ont une poignée qui est hors de leur portée.

5. Les extérieurs

Une cour à l'avant du bâtiment est équipée de deux bancs et d'une structure de psychomotricité. Tous les équipements sont adaptés aux enfants de moins de 3 ans. Un revêtement gomme permet aux enfants d'explorer en sécurité leurs capacités physiques ainsi que leurs limites.

Un local de rangement pour les vélos, trottinettes et autres jeux d'extérieurs complète l'infrastructure.

Toute la cour est sécurisée par un grillage ainsi qu'un portillon sécurisé par un loquet accessible uniquement par l'adulte. Les enfants peuvent courir librement en toute sécurité.

À l'arrière du bâtiment se trouve un pré dont les arbres fruitiers assurent ombre et fraîcheur l'été et fournissent les ingrédients pour les ateliers cuisine. L'été nous proposons aux enfants de pique-niquer dans le parc et de faire la sieste à l'ombre des arbres. Un espace de culture de fruits et légumes a été aménagé par l'équipe pour les activités jardinage avec les enfants. Un composte complète cet espace ce qui nous permet de sensibiliser les enfants à la nature et au tri des déchets. Tout le pré est sécurisé par un grillage ainsi qu'un portillon sécurisé par un loquet accessible seulement par l'adulte. Les enfants peuvent se déplacer librement en toute sécurité.

Une cabane de jardin complète cet extérieur. Elle permet de stocker du matériel éducatif (voiture d'extérieure, brouettes, bac à eau ainsi que des décorations (Noël, Pâques...))

Une terrasse mitoyenne à la section des bébés est équipée d'un revêtement gomme. Cela permet aux enfants d'entrer et de sortir de la section aux grés de leurs envies. Cet espace est sécurisé par un grillage ainsi qu'un portillon sécurisé par un loquet accessible seulement par l'adulte.

Une cour mitoyenne à la section des grands permet de décroiser la section en petits groupes d'enfants. Un professionnel peut sortir seul avec un petit groupe d'enfants et proposer des activités extérieures : transvasement, bulles, courses de vélo, tout en gardant un contact direct avec sa collègue en section. Lors des beaux jours nous sortons les tables et proposons aux enfants de prendre leurs repas/goûter à l'extérieur.

Cet espace est sécurisé par un grillage ainsi qu'un portillon fermé à clé. Les enfants peuvent se déplacer librement en toute sécurité.

Nous sortons avec les enfants aussi souvent que possible et par tous les temps. Les sorties restent une activité collective encadrée par les adultes.

II. L'équipe pédagogique

A. Le Personnel

Le nombre de personnel est conforme à la réglementation en vigueur : un professionnel pour huit enfants marcheurs et un professionnel pour cinq enfants non marcheurs. Le taux de professionnelles diplômées (Auxiliaire de puériculture, Educatrice de jeunes enfants et Infirmière) est de 40% sur toute la journée et de 60% de personnels qualifiés.

L'ensemble du personnel pédagogique se réunit une fois par mois pour une réunion de service. Quatre séances d'analyse des pratiques professionnelles sont réalisées par ans. Une journée pédagogique est organisée à chaque rentrée estivale durant laquelle l'équipe sera formée selon les besoins. D'autres formations peuvent être réalisées tout au long de l'année pour compléter leur connaissance.

1. La Directrice

La Directrice diplômée Infirmière, a pour mission la gestion globale de la structure. Elle accompagne, dans le cadre du projet d'établissement, les enfants et les familles dans des conditions optimales d'hygiène, de sécurité, et de bien-être. Elle coordonne l'accueil des enfants et le planning des professionnels. Elle veille au respect des protocoles et des consignes de sécurités sur le temps d'accueil des enfants. Elle gère les inscriptions des nouvelles familles.

Elle travaille en concertation avec la directrice et les responsables de secteurs du CSC Imagine. Le projet de la crèche est intégré au projet social du centre socio culturel : l'accueil et l'intégration de la famille est au cœur du projet. Des passerelles entre secteurs sont réalisées dès que cela est possible, notamment lors de manifestations comme la Saint Nicolas.

Elle travaille en collaboration avec les structures petite enfance et les autres services du Val de Fensch.

Son rôle en tant qu'Infirmière est de favoriser la socialisation et l'autonomie de l'enfant par la mise en place d'action de soin, d'éveil et de soutien en direction des parents. Elle met en œuvre les protocoles médicaux, gère le matériel d'urgence et veille à la santé de l'enfant et à son suivi vaccinal. Elle assure le suivi diététique et organise les visites du médecin de crèche.

2. L'Éducatrice de Jeunes Enfants

L'Éducatrice de Jeunes Enfants assure la continuité de direction en cas d'absence de la directrice en prenant les décisions relatives à la sécurité et au bien-être des enfants selon les méthodes de travail établies. Elle a pour rôle de dynamiser l'équipe pluridisciplinaire pour que tous les professionnels travaillent dans la même direction, celle du projet d'établissement.

Elle contribue à l'éveil et au développement global de chaque enfant. Elle encadre l'équipe de manière pédagogique. Elle gère l'animation pédagogique auprès des enfants, dans les activités quotidiennes.

3. Les Auxiliaires de Puéricultures- Les Aides-Auxiliaires

Les auxiliaires de puériculture et les aides auxiliaires :

- Accueillent les enfants,
- Assurent les soins quotidiens,
- Répondent à leurs besoins durant le temps d'accueil,
- Mettent en place les activités d'éveil élaborées en équipe,
- Veillent à leur épanouissement dans un climat de sécurité affective, physique et de confiance
- Participent à l'élaboration des projets de la structure
- Participent à l'entretien et à la désinfection du mobilier et des jeux,

Les auxiliaires de puéricultures assurent aussi :

- La continuité de direction en l'absence de la directrice et de l'éducatrice de jeunes enfants (répond au téléphone, organise le planning des enfants en veillant à respecter le taux d'encadrement, met en place les protocoles en cas de situation d'urgence), elles peuvent joindre la directrice par téléphone au besoin. Il n'y a pas de continuité de la fonction de direction pour les tâches administratives ou pour tout ce qui concerne le pouvoir hiérarchique vis-à-vis de leurs collègues.
- L'administration des médicaments après validation des prescriptions médicamenteuses selon le protocole en vigueur en l'absence de la directrice et de l'éducatrice de jeunes enfants.

4. Le Médecin référent santé et accueil inclusif

Il assure le suivi des enfants et peut, le cas échéant, prendre des mesures d'éviction. Il assure la visite médicale obligatoire des enfants de moins de 4 mois. N'étant pas le médecin de l'enfant, il ne peut établir de prescriptions médicales.

Il informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Il apporte son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement. Il veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, il aide et accompagne l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé, élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.

Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale. Il veille à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.

Il contribue, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec la directrice de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.

Il contribue, en concertation avec la directrice de l'établissement, à l'établissement des protocoles d'hygiène et de sécurité et veille à leur bonne compréhension par l'équipe.

Il procède, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande de la directrice de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

5. Les Stagiaires

Des élèves de formations diverses (Carrière Sanitaire et Sociale, Infirmière, Auxiliaire de Puériculture, Éducatrice de Jeunes Enfants, CAP Petite Enfance...), peuvent être accueillies dans le cadre de leur formation au sein de la structure.

Elles seront placées sous la responsabilité des professionnelles présentes dans la structure. Ce partenariat fera l'objet d'une convention.

6. Le personnel technique et d'entretien

Un agent de cuisine organise la réception et la remise en chauffe des plats reçus en liaison froide dans le respect des normes HACCP.

Deux agents d'entretien assurent l'hygiène des locaux ainsi que le nettoyage du matériel pédagogique et de puériculture. Par mesure d'hygiène, nous mettons à disposition des sur-chaussures lavables dans le sas d'entrée du multi accueil, à utiliser par temps de pluie.

III. Le rythme et prestation d'accueil

A. L'accueil et le départ des enfants au quotidien

Dès leur arrivée, le parent est invité à aider son enfant à retirer son manteau et ses chaussures, à les ranger au porte manteau attitré de l'enfant.

Puis l'enfant et son parent sont accueillis par le personnel de la section. C'est un moment d'échange privilégié entre le parent et le professionnel. Le parent peut utiliser ce temps pour donner toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge de son enfant sur la journée. (Heure de réveil, dernier repas, humeur de l'enfant, information médicale). Le parent peut prendre le temps aussi d'échanger avec le professionnel sur des questions personnelles (éducation de l'enfant, alimentation...).

Durant cet échange l'enfant est sollicité, des questions simples lui sont posées : as-tu bien dormi ? Es-tu prêt à venir jouer avec les autres enfants ? Nous ne laissons pas l'enfant de côté durant l'échange avec le parent.

Nous laissons le temps à l'enfant de dire au revoir à son parent sans faire durer ce temps trop longtemps car nous savons que cela devient plus difficile pour l'enfant. Nous incitons l'enfant à rejoindre le groupe en lui expliquant le déroulé de la journée (activité, type de jeux en place...). C'est également le moment pour l'enfant d'apprendre à dire bonjour, au revoir.

Le soir, au moment des retrouvailles, la transition doit également se faire en douceur. L'enfant absorbé par un jeu passionnant, peut avoir besoin d'un temps d'adaptation pour retrouver son parent.

C'est aussi le moment pour l'équipe de restituer le déroulé de la journée. Une feuille de transmission est remplie récapitulant les temps forts de la journée : ce que l'enfant a mangé au repas de midi, ses horaires de siestes, son goûter, s'il a eu des selles et tout élément que le professionnel juge important (fièvre, chute...). Cet outil est un support précieux qui vient en complément de l'échange verbal, mais ne le remplace pas.

En section bébé l'équipe a souhaité mettre en place des cahiers individuels que le parent amène en début de journée et emporte à la fin de la journée. Le parent peut y noter toutes les informations qu'il juge nécessaire à la bonne prise en charge de son enfant. Le professionnel va y noter tous les événements de la journée (heures des repas, siestes, selles et tout élément que le professionnel juge important (fièvre, chute...))

B. Les activités

L'enfant apprend par le jeu.

Tout est jeu, tout est enthousiasme.

L'enfant apprend en jouant librement dans un lieu qui est structuré, organisé, pensé et sous le regard attentif, émerveillé de l'adulte.

« Les enfants ne font pas ce qu'ils veulent, ce qu'ils font ils l'ont réellement choisi » a pu dire Claparède. Laisser les enfants jouer librement, dans des espaces aménagés où ils peuvent déambuler à leur guise est la base de la motivation, du goût d'apprendre, de la persévérance, de la curiosité. L'enfant découvre, apprend dans la joie, dans ses propres choix. Cela développe son autonomie, sa responsabilité.

Durant la journée, divers jeux et activités sont proposés aux enfants suivant leur âge, leurs compétences psychomotrices et leur désir.

Les enfants y participent en fonction de leur désir car nous pensons que seul le plaisir et l'envie motivent la participation de l'enfant.

C. Les temps de repos

Le sommeil favorise la mémorisation des acquis de la journée.

Il intervient dans l'apprentissage et dans la gestion des émotions, il favorise la synthèse de l'hormone de croissance et constitue une période de récupération de la fatigue.

Le sommeil est nécessaire pour l'organisme.

Respecter le sommeil de l'enfant, c'est lui permettre de profiter pleinement des autres moments de la journée.

Un échange avec les parents lors de l'adaptation permet à l'équipe de connaître les habitudes, les rythmes et rituels d'endormissement de chaque enfant.

Pour des questions d'hygiène et d'oublis, nous demandons que les doudous et sucettes restent à la crèche. Ceux-ci sont lavés une fois par semaine pour les doudous et stérilisés deux fois par jour pour les tétines.

D. Les repas

Hormis les petits pots et le lait, les repas et les goûters sont commandés par la structure à une cuisine centrale en liaison froide spécialisée pour la petite enfance. Les repas sont confectionnés à partir de produits locaux et bio. Ils répondent aux normes nationales de diététique collective (GEMRCN). Notre fournisseur de repas nous permet de commander des repas sans viande ou sans porc pour respecter les régimes alimentaires des familles.

Nous fournissons le lait 2^{ème} âge ainsi que le lait 3^{ème} âge. Si l'enfant doit prendre un lait spécifique (anti reflux ...) nous demanderons aux parents de nous le fournir. De même pour le lait 1^{er} âge, nous demandons aux parents de nous le fournir.

Nous acceptons le lait maternel sous conditions du respect de notre protocole (heure de tirage et décongélation noté sur le flacon, temps de conservation respecté, transport dans un sac isotherme). Notre protocole est transmis aux parents dès l'adaptation.

Lors de la période d'adaptation, nous demandons aux parents si l'enfant est soumis à un régime alimentaire particulier, des allergies. Si l'enfant présente des allergies nous proposons aux parents d'apporter le laitage ainsi que les gâteaux du goûter.

Concernant le repas, nous proposons à l'enfant des plats industriels type petit pot du commerce adapté à l'âge de l'enfant et à son allergie alimentaire.

E. L'hygiène

L'apprentissage de l'hygiène doit se faire dès le plus jeune âge.

Les sanitaires de la section des grands possèdent deux W.C et un lavabo adaptés à la taille des enfants pour leur permettre de gagner en autonomie sur les gestes d'hygiène du quotidien.

Nous fournissons les couches ainsi que les produits de changes (savon doux et liniments). Nos couches sont de qualité professionnelle et adapté aux différentes tailles de l'enfant. Si l'enfant ne tolère pas nos produits de changes ou notre marque de couche nous demandons aux parents de nous les fournir.

IV. Conclusion

Exercer auprès du jeune enfant est une responsabilité. Cela implique une capacité à remettre en question régulièrement nos pratiques professionnelles. L'équipe pluridisciplinaire a déjà participé à plusieurs formations tel que « les comportements difficiles des enfants de 0 à 3 ans », « Allait'accueil : l'allaitement maternel dans les structures de garde » par exemple.

Cela vaut aussi pour l'organisation des différents espaces de vie qui sont réaménagé et repensé pour s'adapté au mieux aux besoins des enfants et leur permettre d'évoluer selon leurs rythmes.

Nous nous adaptons au maximum aux besoins des familles pour les temps d'accueil. Bien entendu dans la limite que nous impose l'accueil en collectivité.

Nous proposons des plannings dit flottant, le parent nous donne ses besoins 10 jours à l'avance pour le mois suivant. Cela permet une plus grande flexibilité des horaires et une durée d'accueil au plus proche des besoins de la famille pour ne pas imposer des temps d'accueil trop long à l'enfant.

Nous nous adaptons au rythme des familles mais aussi au rythme des enfants à particularité, au rythme de leurs soins et des prises en charges paramédicales.

L'accueil en collectivité demande de nombreuses ressources tels que des ressources humaines impliquant de la bienveillance, un non jugement permanent.

Mais aussi des ressources matérielles qui passe par des jouets de qualité, varié et adapté à l'âge des enfants. Ainsi que des produits de soins adapté à la peau fragile du jeune enfant.

La priorité étant toujours d'offrir un environnement sécurisant et épanouissant.

Projet éducatif

Crèche La Pommeraie

39 Rue du Caillou

57290 SEREMANGE-ERZANGE

03.82.82.31.63

lapommerai@csc-seremange-erzange.fr

Ce projet éducatif découle du projet d'établissement, il est consultable par les familles sur le site internet du Centre Socio Culturel Imagine.

Mis à jour en MARS 2024

Table des matières

I.	Projet éducatif et projet pédagogique	4
A.	Objectif éducatif du Centre Socio Culturel.....	4
B.	Objectifs pédagogiques de la crèche La pommeraie	4
II.	La Communication.....	5
A.	La communication positive.....	5
B.	La communication gestuelle associée à la parole	5
C.	La Morsure.....	5
D.	Les outils pour comprendre ses émotions	5
E.	La posture professionnelle	6
III.	Les activités	6
A.	Section bébé	6
B.	La section Grand.....	7
1.	Les activités de motricité.....	7
2.	Les activités sensorielles.....	7
3.	Les activités musicales.....	8
4.	Les activités motricité fine.....	8
5.	Les activités cuisine	8
6.	Les activités nature et jardinage	8
7.	Les activités d'éveils intellectuelles.....	8
C.	Les intervenants extérieurs.....	9
1.	Intervenant Musicaux.....	9
2.	Intervenant Snoezelen	9
3.	Intervenant Yoga	9
D.	Les projets à venir	9
1.	Médiation animale	9
IV.	TEMPS DE REPOS.....	10
A.	Section des bébés.....	10
B.	Section des grands.....	10
C.	La relaxation	10
V.	Les repas.....	11
A.	La section des bébés.....	11
B.	La section des grands	11
VI.	Propreté et soins	12
A.	Produits de soins locaux.....	12
B.	Soins et blessures	12

C.	La vaccination	12
D.	Le lavage de nez	13
E.	Spécificité Section grand	13
F.	Spécificité Section Bébé	14
VII.	Le passage des bébés vers la section des grands	14
VIII.	Conclusion	14

I. Projet éducatif et projet pédagogique

A. Objectif éducatif du Centre Socio Culturel

Intégrer les règles de vie, les valeurs essentielles qui permettront aux enfants de devenir des adultes respectueux.

B. Objectifs pédagogiques de la crèche La pommeraie

Le respect de l'enfant est une priorité du personnel. Respecter l'enfant c'est l'accepter en tant qu'individu à part entière. Il doit être considéré en tant que tel avec son langage, ses questions, ses besoins affectifs, son vécu familial, ses capacités propres. La relation entre l'adulte et l'enfant doit être vraie et non réduite à une simple tâche mécanique. L'enfant est une personne. Pour cela l'équipe pluridisciplinaire propose :

- Un accueil adapté, chaleureux et compréhensif répondant aux besoins des enfants, ainsi qu'aux parents,
- D'instaurer un climat de confiance dès l'entrée en crèche et d'avoir une attitude bienveillante et valorisante tout au long de l'accueil,
- Assurer à chaque enfant la sécurité physique, morale et affective en offrant un lieu accueillant, chaleureux, sécurisant et adapté,
- Prendre le temps d'expliquer aux enfants les différents temps forts de la journée (collation, activité, repas, siestes...),
- Prendre le temps d'écouter l'enfant, ses envies, ses peurs, ses besoins et agir en conséquences,
- Accompagner les enfants dans les situations où il pourrait se mettre en difficultés (lorsqu'il grimpe, escalade...),
- Respecter au maximum le rythme de chaque enfant, tout en considérant les impératifs de la vie en collectivité,
- Permettre l'évolution des compétences motrices, sensorielles, intellectuelles, créatrices et cognitives de l'enfant en lui proposant des temps d'activités variés. En développant une pédagogie de l'encouragement, de la confiance en soi et de la valorisation,
- Accompagner chaque enfant dans son développement et dans l'apprentissage de son autonomie,
- Ouvrir la structure vers le partenariat, aux parents et les encourager à participer aux échanges avec les professionnels,
- Sensibiliser les enfants à la nature par le biais d'activités extérieurs ludiques,
- Ouvrir les enfants au monde qui les entourent par le biais de sorties culturelles et pédagogiques. Et grâce à l'intervention de professionnels extérieurs au multi accueil sur des thématiques variées,
- Aider à comprendre et à gérer ses émotions, à exprimer ce qu'ils ressentent (par le biais du langage des signes associés à la parole par exemple),

II. La Communication

A. La communication positive

La communication avec l'enfant est un des points clé d'une pédagogie où l'on place l'enfant au centre. L'équipe pédagogique favorise au maximum la communication positive, dont le but est de rassurer l'enfant dans ses apprentissages, ses capacités. Elle permet à l'enfant de comprendre plus concrètement ce qu'on attend de lui.

Dans l'approche de la communication positive nous évitons la négation autant que possible. Nous disons « stop » plutôt que « non » pour arrêter une action qui pourrait être dangereuse pour l'enfant par exemple. Dire « non » aurait tendance à la stigmatiser comme une mauvaise action.

B. La communication gestuelle associée à la parole

En complément de cette communication positive, l'équipe s'est formée pour proposer aux enfants une communication gestuelle associée à la parole.

Cela permet aux enfants n'ayant pas encore acquis la parole, de se faire comprendre et donc de limiter les frustrations que peuvent rencontrer ces enfants.

Des signes simples sont répétés régulièrement dans la journée, ainsi les enfants assimilent le mot avec le geste et ils pourront le reproduire.

Les gestes sont toujours associés à un mot, cela permet à l'enfant d'apprendre plus facilement le langage oral.

Les images des gestes que nous apprenons aux enfants sont affichées dans le hall de l'entrée, ce qui permet aux parents de reproduire ces gestes à la maison. Ainsi, les enfants les assimilent plus rapidement et une continuité d'apprentissage se fait de la maison à la crèche.

C. La Morsure

Les enfants de moins de trois ans ont rarement acquis la parole.

Ils n'ont pas encore les clés pour contrôler leurs émotions qui peuvent vite les submerger.

Le mélange de ces deux facteurs peut amener l'enfant à avoir des actions de décharge émotionnelle. Ces actions, comme la morsure, ne sont que le résultat d'une émotion (négative ou positive) trop forte à gérer pour eux.

Ils vont devoir trouver un moyen de vider leur trop plein d'émotions par le biais d'actions de défoulement.

Il est donc primordial que les professionnelles accompagnent les enfants dans cet apprentissage.

D. Les outils pour comprendre ses émotions

Nous aidons les enfants à comprendre leurs émotions, comprendre ce qui leur arrive lorsqu'ils sont en colère, triste...

Pour cela, nous utilisons des supports tels que les marionnettes des émotions, des livres sur la colère, sur la joie.

Nous expliquons à l'enfant ce qu'il ressent en pointant les signes physiques (mâchoires serrées, poings fermés, larmes qui coulent) et nous les associons verbalement aux différentes émotions que l'enfant peut ressentir.

Lorsque nous parlons aux enfants, nous nous mettons toujours à leur hauteur, et nous parlons d'une voie calme et assurée.

Nous essayons au maximum de mettre des mots sur leurs ressentis pour qu'ils comprennent que cela est normal d'éprouver ces sensations et de leur permettre de mieux les contrôler.

E. La posture professionnelle

La posture professionnelle repose sur des valeurs telles que le respect, la bienveillance et la collaboration, tout en favorisant une approche personnalisée et inclusive pour chaque enfant. En section, la position assise du professionnel s'avère être une posture adaptée. Elle permet un contact visuel direct avec les enfants, favorisant ainsi une observation attentive de leurs interactions et de leurs besoins. Être assis à leur niveau facilite la compréhension de leurs émotions et de leurs expressions faciales, tout en créant un sentiment de sécurité et de confiance. Cette proximité physique favorise des interactions positives et enrichissantes, tout en permettant aux professionnels d'être disponibles et réactifs aux sollicitations des enfants, contribuant ainsi à leur développement global. Le professionnel n'interfère pas dans le jeu de l'enfant, il laisse celui-ci venir à lui lorsqu'il en ressent le besoin.

III. Les activités

A. Section bébé

La motricité libre et l'éveil des sens sont les moteurs de la section des bébés.

Nous laissons les enfants évoluer à leur rythme, selon leurs envies.

Pour les bébés, c'est à partir de la position sur le dos que l'enfant va découvrir les sensations de son corps, et développer par lui-même les acquisitions motrices comme se retourner, se mettre en position assise, position quatre pattes, ramper, se mettre debout, puis enfin marcher.

Les professionnelles vont éveiller les sens des bébés par le biais de chansons qu'elles chanteront ou par des CD de musiques diverses. Ils participeront aux interventions de l'intervenant musical.

Différents livres et lecture sont proposés, livre à toucher avec différentes textures, livres sonores, livres contrastés.

Des jouets types hochets, jouets de différentes textures (tissus, plastique dur, silicone), permettent aux bébés de découvrir l'appréhension, la notion de perspective.

Ils découvrent le monde notamment par la bouche, ils pourront mettre tous les jouets à la bouche et découvrir de nouvelles sensations. Certains jouets sont mis au frigo et leur permettent de découvrir le chaud, le froid.

Les enfants vont évoluer sur différents sols : des tapis souples, des tapis tissus, des tapis avec miroirs, certains auront des jouets à attraper et motiveront la mobilisation du bébé.

Des bouteilles et des pochettes sensorielles réalisées par l'équipe incitent l'enfant à attraper, taper, tirer sur les objets et découvrent le lien de cause effet : Paillettes qui volent dans la bouteille lorsqu'on la secoue.

Un espace délimité par une barrière amovible permet aux enfants d'accéder, accompagné de l'adulte, à un espace dédié aux activités plus complexes comme la pâte à modeler, la peinture, le transvasement et les activités cuisines.

Cette barrière permet de sécuriser l'environnement des enfants rampant et de proposer en sécurité des activités ludiques et d'éveils. Les plus grands pourront s'installer de manière autonome sur leur chaise devant la table et sous le regard bien veillant de l'adulte et mettre en œuvre toute son imagination.

Les bébés aussi profitent des extérieurs allongés sur les tapis dans le parc de la crèche. Ils profitent durant les beaux jours des bruits des oiseaux, des textures tel que l'herbes sous les doigts et des différentes odeurs.

B. La section Grand

Une libre circulation entre les différentes zones de jeux mise en place par l'équipe pédagogique permet aux enfants d'explorer à leur guise, de laisser libre cours à leur imaginaire. Les enfants de moins de trois ans ont une capacité de concentration de moins de dix minutes, ils peuvent ainsi changer d'espace de jeux lorsque celui-ci ne les stimule plus.

L'enfant peut prendre les jouets mis à disposition et partir dans un autre espace de la section et jouer librement.

Des petits groupes d'enfants peuvent se former autour d'un même thème de jeux (lego, dinette ...). L'adulte laisse l'enfant jouer tout en ayant un regard bienveillant et encadrant (c'est à dire en assurant sa sécurité physique et affective). L'adulte intervient dans le jeu de l'enfant seulement si celui-ci l'a convié (par exemple, un enfant qui joue à la dinette et apporte un verre d'eau ou à manger à l'adulte).

C'est lors de ces temps de surveillance que l'on peut réellement observer l'évolution de l'enfant dans l'espace, ses interactions, son langage. Il va développer son imaginaire à travers les histoires qu'il invente, son langage dans les échanges avec les autres. Il va apprendre les règles de vie en collectivité, respecter les autres et respecter le matériel.

Le rôle de l'adulte va être de prendre en compte cette phase importante et de laisser l'enfant évoluer dans ce monde, de construire les règles d'interactions avec les autres enfants, d'y trouver sa place. Certains enfants préfèrent rester assis et observer les autres pendant plusieurs minutes. L'individualité ici va être de respecter ce choix, et bien que l'enfant soit assis, il est actif, il observe, analyse.

Les professionnels vont avoir un regard sur les enfants, observer les jeux qu'ils aiment, leur capacité motrice, leur état d'esprit du jour pour leur proposer des jeux et activités adaptés et favoriser leur confiance en eux.

Tous les jours, le personnel propose des jeux et activités adaptés, favorisant l'apprentissage de la socialisation, la motricité fine et éveille leurs sens.

Il a pour objectif de sécuriser l'enfant affectivement et physiquement en évitant de le mettre en difficulté face à l'action éducative proposée.

1. Les activités de motricité

Elles peuvent être proposées sous forme de parcours en multipliant les situations, en diversifiant les consignes. L'enfant améliore ses capacités motrices et les affine en prenant conscience de son corps, de ses capacités et de ses limites. C'est pour lui l'occasion de se situer dans l'espace, de courir, grimper, sauter, toucher de nouvelle texture.

Ces activités peuvent avoir lieu à l'intérieur de la crèche, dans la structure de psychomotricité, dans le dortoir avec des parcours mise en place par les professionnels, par des parcours de vélos à travers les différents espaces ouverts.

Elles peuvent aussi avoir lieu en extérieur, dans la cour située à l'avant du bâtiment, doté d'une structure de psychomotricité ou dans le parc arrière où les enfants peuvent courir et libérer leur énergie. Les vélos, trottinettes, voitures et ballons seront aussi utilisés lors de ces moments de jeux extérieurs.

2. Les activités sensorielles

Lors de ces activités les cinq sens sont très sollicités. Les enfants vont découvrir le monde qui les entoure grâce au toucher, aux différents sons et musiques qu'ils entendront, aux différentes saveurs,

textures, qu'ils goûteront, aux odeurs qu'ils découvriront dans le parc et à tout ce qu'ils vont pouvoir voir et découvrir à l'intérieur ou à l'extérieur de la crèche.

3. Les activités musicales

Atelier instruments de musique, bruits d'animaux ou d'objets, intervenant musical, lecture d'histoires, chansons signées, chansons dans différentes langues. Les enfants vont retenir progressivement les paroles, les gestes et ils vont utiliser leur mémoire auditive et visuelle pour les répéter.

4. Les activités motricité fine

Les jeux de manipulation et de transvasement développent le plaisir de toucher et de découvrir de nouvelles matières (riz, papier, lentille, coton, pâte à modeler...).

Très tôt, l'enfant montre un grand intérêt pour le dessin, la trace de son geste. C'est un acte créatif qui lui procure du plaisir et met en place la motricité fine qui s'acquiert progressivement.

L'enfant dispose de feutres, de crayons de couleur, de craies ou de peinture. Il peut laisser sa trace de façons diverse (horizontale ou verticale) grâce à son corps (doigts, mains, pieds) ou avec des outils (pinceaux, coton tige, rouleaux, bouchons...). C'est aussi l'occasion de découvrir les différentes couleurs.

5. Les activités cuisine

La cuisine est une occasion de manipuler de nouvelles textures, de sentir de nouvelles odeurs et de découvrir de nouveaux goûts (farine, sucre, pâte à gâteaux, vanille, fruits...).

Cette activité privilégie la convivialité et crée un sentiment de fierté lors de la dégustation.

Elle développe aussi la créativité et la dextérité en effectuant divers mouvements (transvaser, déchirer, rouler, casser les œufs...).

6. Les activités nature et jardinage

Le pré et ses arbres fruitiers situés à l'arrière permet de découvrir la nature, ses fleurs, ses petits animaux (oiseaux, escargots, fourmis...) de trouver des éléments naturels (feuilles mortes, branches, cailloux...) propices aux activités manuelles.

Des zones de cultures ont été installées par l'équipe pédagogique.

Cela permet aux enfants de découvrir l'action de jardiner. Ils peuvent observer la croissance des plantes qu'ils ont eu même mis en terre.

Ils éprouvent de la fierté lors de l'arrosage dont ils sont responsables.

La cueillette des légumes, fruits et aromates est un moment apprécié des enfants, ils découvrent des odeurs, des formes différentes. Ils seront heureux de pouvoir les observer et les déguster.

Ils aiment aussi la cueillette de fleurs que les enfants offrent avec grand plaisir à leurs parents ou copains.

Nous les accompagnons dans le respect de la nature par le biais de sensibilisation tel que le tri sélectif. Les enfants sont invités à jeter les épiluchures de la journée dans le composte dans le pré.

7. Les activités d'éveils intellectuelles

L'éveil cognitif se réalise au travers de jeux de société tels que les dominos, lotos, mémoire, jeux de formes et de couleurs, afin de développer le langage, d'élargir le champ lexical et la mémoire.

Les encastremements, puzzle et enfilage développent la logique.

Les livres et histoires, les imagiers, kamishibai sont mis en place pour développer en priorité le langage.

Les histoires racontées permettent également de mettre des mots sur ce que vit l'enfant, ses sentiments, ses peurs et ainsi ils peuvent l'aider à comprendre et à gérer ses émotions.

C'est également un moment d'écoute et de manipulation. Aussi, des livres sont laissés à la disposition des enfants, car cela leur permet de développer leur imagination.

C. Les intervenants extérieurs

1. Intervenant Musicaux

Cet intervenant vient une fois tous les trois mois pour offrir aux enfants un moment musical enrichissant. Il intervient auprès des deux sections de la crèche, ce qui permet à tous les enfants de bénéficier de cette expérience.

Au cours de ces séances, les enfants sont exposés à différentes activités musicales telles que la participation à des rondes, l'exploration des différents sons et la manipulation d'instruments de musique adaptés à leur âge. Ces activités visent à stimuler leur sensibilité musicale, à développer leur coordination et leur motricité fine, ainsi qu'à favoriser leur expression créative.

L'intervention de cet intervenant musical contribue à enrichir le programme éducatif de la crèche en offrant aux enfants une variété d'expériences sensorielles et artistiques. Elle leur permet également de développer leur amour pour la musique et de renforcer leur bien-être émotionnel à travers des activités ludiques et participatives.

2. Intervenant Snoezelen

Cette activité se déroule une fois par mois et est L'intervenant Snoezelen propose des activités qui visent à offrir aux enfants une expérience sensorielle immersive et apaisante. Il intervient auprès des deux sections de la crèche, ce qui permet à tous les enfants de bénéficier de cette expérience.

Les enfants sont répartis en petits groupes pour explorer de nouvelles sensations à travers des stimuli auditifs, visuels et tactiles. Par exemple, des jeux de lumière, des projections visuelles, des textures variées et des sons doux peuvent être utilisés pour stimuler leurs sens et favoriser leur relaxation.

L'objectif de cette activité Snoezelen est de permettre aux enfants de s'immerger dans un environnement sensoriel sécurisant et stimulant, tout en favorisant leur bien-être émotionnel et leur développement sensoriel. En participant à ces séances, les enfants ont l'opportunité d'explorer et de découvrir de nouvelles sensations, ce qui peut contribuer à leur épanouissement global et à leur développement cognitif.

3. Intervenant Yoga

Cette activité permet aux enfants d'apprendre à gérer leurs stress et leur anxiété par le biais de techniques de respiration et de relaxation, de développer leur conscience corporelle par différentes postures et mouvements, promotion du développement physique par des postures de souplesse, et d'équilibre, la concentration ainsi que le bien être émotionnel.

D. Les projets à venir

1. Médiation animale

Une fois tous les trois mois, une sortie ou une intervention par différents professionnels de la médiation animale (mini ferme, médiation animal avec les poneys).

IV. TEMPS DE REPOS

A. Section des bébés

Les besoins de sommeil sont très variables d'un bébé à l'autre. Pour cela les horaires de sieste sont individuels tout au long de la journée.

A l'accueil de l'enfant, nous demandons aux parents à quelle heure il s'est réveillé. Cela nous permet de prévoir un horaire de sieste, puis nous nous adaptons à son degré de fatigue.

Les habitudes de sommeil à la crèche peuvent être différentes de la maison.

Des enfants qui s'endorment seuls à la maison, auront peut-être besoin qu'un professionnel reste près d'eux le temps de l'endormissement.

Certains enfants mettront du temps à s'endormir dans un lit, nous y allons progressivement.

Nous commencerons à les endormir sur le tapis dans la section, ou peut-être dans le transat, dans la balancelle ou bien même dans une poussette. Puis nous inciterons l'enfant au fur et à mesure à dormir dans un lit.

A la crèche on ne réveille pas les enfants et on les met à la sieste au premier signe de fatigue. Nous suivrons le rythme de l'enfant pour lui permettre d'avoir un repos suffisant. Ainsi il profitera d'avantage des temps de vie du groupe durant ses moments d'éveils.

Nous avons deux peluches (un Koala et une loutre) lumineuse et diffusant des bruits blancs ou de la musique que nous pouvons mettre en route pour les enfants qui en éprouvent le besoin.

B. Section des grands

Un temps de sieste est proposé après le repas, c'est-à-dire vers 12heures 30.

Après le repas, un moment de jeux libres est proposé afin que l'enfant puisse bouger après un long moment resté assis durant le repas, puis un retour au calme avec musique douce, chants ou histoires est proposé.

Les habitudes d'endormissement de l'enfant sont respectées (objet transitionnel, sucette, doudou, position du coucher...). Le même lit à la même place lui sera proposé pour créer un repère rassurant. Lors de la préparation du dortoir, le professionnel déposera sur chaque lit les doudous et tétines des enfants.

Un professionnel est toujours présent à l'endormissement dans le dortoir afin de sécuriser les enfants et les aider à s'endormir. Cela peut être à l'aide d'une musique douce ou avec le récit d'une histoire. Chaque enfant a son propre rythme et ces propres besoins, pour cela, les levers de sieste sont échelonnés en fonction du réveil de chacun jusqu'à 15h, les derniers enfants sont levés pour aller prendre le goûter.

Les professionnels font un roulement pour qu'il y ai toujours un adulte dans le dortoir.

C. La relaxation

Des moments de relaxation sont aménagés dans la journée pour permettre aux enfants de retourner au calme. Ils s'allongent sur des tapis avec ou sans sucette, doudou et nous mettons des musiques douces ou histoires.

Nous pouvons également leur proposer lors de ces moments de relaxation, de faire des mouvements doux, étirements. Ils pourront ainsi se détendre et découvrir leur corps.

Nous leur proposons également des moments où les enfants sont allongés avec de la musique douce et une professionnelle passe sur leur bras, jambes, visage avec une plume, un foulard....

V. Les repas

A. La section des bébés

Lors de l'adaptation de l'enfant, nous demandons aux parents quels aliments a déjà été introduit chez l'enfant, quelle quantité de lait il boit et à quel rythme. Nous ferons évoluer ces informations au fur et à mesure de l'accueil de l'enfant grâce aux transmissions avec les parents.

Le repas du déjeuner se compose de légumes, de féculents, de protéines, d'une compote et/ou d'un laitage. L'évolution alimentaire à la crèche se fait toujours en lien avec l'évolution à la maison. De quatre à six mois, l'aliment est donné à l'enfant une fois que les parents l'ont introduit au moins une fois. Puis après six mois, chaque aliment peut être donné à la crèche dès lors qu'un aliment du même groupe est donné à la maison.

De même, pour la texture des aliments, nous nous adaptons aux capacités de chaque enfant. Plusieurs textures peuvent être proposées : lisse, écrasé ou morceau.

Pour le goûter, il leur est proposé un biberon ou un laitage et une compote selon leur habitude de vie à la maison. À partir d'un an, nous leur proposons un gâteau spécial bébé type boudoir, pain, biscotte.

Chez les bébés la prise de repas est individuelle. Ce sont les rythmes propres aux enfants qui régissent les heures de repas ou goûter.

L'installation de l'enfant pour la prise de son repas est adaptée à sa capacité motrice. Pour ceux qui ne tiennent pas encore la position assise, ils sont confortablement installés dans des transats.

Les plus grands qui ont bien acquis la position assise sont installés dans une chaise haute face à l'adulte. Les enfants qui commencent à manger seuls ou en double cuillère, nous les installons sur des petites chaises à table.

L'enfant peut ainsi s'installer seul et avoir son assiette à portée de cuillère.

Les biberons sont donnés dans les bras favorisant ainsi un moment de maternage, de partage et de bien-être. Pour les enfants qui préfèrent prendre le biberon dans la chaise haute ou le transat, nous nous adaptons pour que ce moment reste un moment privilégié.

B. La section des grands

Une collation est proposée à 9 heures. Elle est composée d'un verre d'eau ou de lait ainsi que de petits morceaux de fruits de saison.

Le repas a lieu vers 11 heures. Il est composé d'une entrée (Salade, crudité), d'un plat principal (une portion de légume, une portion de féculent et une portion de protéine), d'un produit laitier et une compote ou un fruit en morceaux pour le dessert.

Les enfants sont installés autour de plusieurs tables adaptées à leur taille. Les chaises sont aussi de hauteur différentes afin que les enfants puissent s'installer seul et puissent manger confortablement : leurs pieds doivent toucher le sol afin qu'ils soient stables. Pour les plus petits, les chaises possèdent des accoudoirs qui doivent leur permettre de ne pas glisser et de se sentir en sécurité.

Nous présentons leur repas dans une assiette à compartiment où nous mettons l'entrée et le plat en même temps. Cela laisse à l'enfant le choix de manger en premier ce qui lui plaît, et à l'équipe de prendre plus de temps pour accompagner l'enfant dans sa découverte gustative. C'est un moment de partage, d'échange, de plaisir et de convivialité.

C'est aussi un temps qui favorise l'éveil du goût et de la curiosité pour chaque enfant.

L'adulte encourage l'enfant à manger seul et à respecter les règles de vie (rester assis à table, ne pas jouer avec les aliments...).

Il peut également aider les enfants en difficulté à manger grâce au principe de la double cuillère, ou en guidant son geste.

Il arrive aussi que l'enfant mange avec les doigts. Dans ce cas nous le laissons faire, tout en lui expliquant l'utilité du couvert.

Les enfants ne sont jamais forcés à manger, mais sont encouragés à goûter l'aliment.

Tout refus est respecté en essayant d'en comprendre la raison. Les aliments refusés sont reproposés régulièrement, sachant que les goûts des enfants évoluent.

Au cours du repas, nous leur proposons un verre d'eau, avec un couvercle bec verseur pour les plus petits qui n'ont pas encore acquis l'utilisation du verre.

Puis, nous donnons à l'enfant un gant de toilette humide afin qu'il se nettoie le visage et les mains en autonomie. Nous veillons à ce qu'il soit propre en sortant de table.

Quand le temps nous le permet, nous proposons aux enfants de manger dehors, soit dans la cour qui longe la section des grands soit dans le parc où nous proposons un pique-nique.

Le goûter est servi à partir de quinze heures trente. Il se compose d'un laitage, d'un fruit ou une compote et d'un produit céréalier comme du pain ou gâteau.

Afin de les aider à se responsabiliser et à se connaître, nous proposons régulièrement à un ou deux enfants de distribuer le goûter. Ils sont souvent volontaires ou désignés quand ils manquent d'assurance pour se manifester.

VI. Propreté et soins

A. Produits de soins locaux

Lors de l'adaptation de l'enfant, nous demandons l'accord des parents pour l'utilisation de produits de soins locaux que nous utilisons sur la crèche (antiseptique, crème de changes, crème pour les douleurs dentaires...) Tous les produits ont été validés par le médecin de crèche. Si le parent n'est pas d'accord pour l'utilisation de certains produits nous le notons dans le dossier de l'enfant et nous respectons son souhait.

B. Soins et blessures

Le projet de motricité libre implique de faire confiance à l'enfant dans son exploration.

Le professionnel va accompagner l'enfant dans sa démarche de découverte du monde qui l'entoure, de ses capacités et de ses limites.

Malgré l'accompagnement et la vigilance des professionnels, il arrive que l'enfant chute, se cogne, se fasse des égratignures...

L'équipe professionnelle est habilitée à nettoyer la plaie si besoin, à appliquer une crème pour les contusions.

Dès que la blessure se situe sur le visage nous contactons le parent pour qu'il puisse s'y attendre lorsqu'il viendra rechercher son enfant et qu'il ne soit pas surpris ou bien même effrayé.

C. La vaccination

Un planning des vaccinations de tous les enfants est tenu par la direction.

Le carnet de vaccination doit être à jour lors de l'adaptation de l'enfant.

A chaque nouveau vaccin, les parents doivent en informer la direction pour que nous puissions mettre à jour notre planning. L'état impose 12 vaccins obligatoires avant l'âge de 3 ans.

Si l'enfant n'a pas ses vaccins à jour, la direction peut imposer la vaccination de l'enfant pour que celui-ci puisse continuer à fréquenter le multi accueil.

Si les parents refusent de vacciner leur enfant la direction peut prendre la décision de geler temporairement le contrat d'accueil de la famille le temps que la situation se régularise.

D. Le lavage de nez

En période hivernal, les enfants ont besoin des lavages de nez au sérum physiologique plusieurs fois dans la journée.

C'est un moment que les enfants redoutent.

Le professionnel va expliquer à l'enfant ce qu'il va faire pour ne pas le surprendre.

D'une voie douce, il va accompagner son geste pour le rassurer, il va lui expliquer l'intérêt de ce soin.

Le regard bienveillant et la douceur du professionnel va permettre de rendre ce geste moins surprenant pour l'enfant.

E. Spécificité Section grand

L'organisation de la journée impose au minimum trois changes de couches. Le matin, après le repas et après la sieste.

Puis le professionnel s'adapte aux besoins des enfants.

Les enfants sont conduits en salle de change dès qu'il est nécessaire.

Nous respectons autant que possible les directives des parents concernant les produits de changes à utiliser (liniments, savon doux ...)

Ces moments sont des temps privilégiés et important avec l'adulte car ce sont des moments individuels. Ce sont des temps où l'enfant progresse dans la prise de conscience de son identité corporelle. On va lui demander d'aider selon ses capacités, retirer les chaussettes, le pantalon.

Dans une démarche d'autonomie, nous accompagnons l'enfant à monter seul sur le plan de change en utilisant le petit escalier. L'adulte est toujours près de l'enfant pour l'encourager et le sécuriser.

A partir de deux ans, nous commençons à parler de l'acquisition de la propreté aux parents lors des transmissions journalières. S'ils nous disent avoir commencé à la maison, nous proposons de continuer la démarche au multi accueil en proposant le pot ou le toilette avant de changer la couche.

Si l'enfant n'a pas encore entamé les démarches à la maison mais souhaite faire comme le copain et aller sur le pot, nous ne lui refusons pas et l'encourageons dans sa volonté d'autonomisation. Nous en parlons aux parents au départ de l'enfant.

Quand les enfants commencent à être propres. Ils peuvent oublier de demander car ils n'ont jamais eu besoin de le faire. C'est pourquoi la réaction de l'adulte est essentielle. Ne pas disputer l'enfant, le rassurer, va lui permettre de garder confiance en lui et de parvenir à se rappeler qu'il doit demander d'aller aux toilettes.

En attendant que l'enfant acquière cette autonomie, nous lui proposons régulièrement dans la journée en plus des moments de changes, d'aller aux toilettes.

Dès que l'enfant a acquis assez d'autonomie, nous le laissons se rhabiller entièrement seul mais toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

L'acquisition de la propreté passe aussi par l'apprentissage du lavage des mains.

Après les activités salissantes comme la peinture, l'atelier cuisine ou les sorties à l'extérieur et tous les jours avant le repas, nous proposons aux enfants de se laver les mains.

Les lavabos sont adaptés à la taille des enfants pour qu'ils puissent se servir seul en savon et ouvrir l'eau.

Le professionnel va inciter les enfants à se frotter les mains l'une contre l'autre par le biais de jeux (se frotter les mains jusqu'à ce que le savon mousse ...).

F. Spécificité Section Bébé

Les bébés sont changés aussi régulièrement que nécessaire.

Nous respectons autant que possible les directives des parents concernant les produits de changes à utiliser (liniments, savon doux ...).

Ces moments sont des temps privilégiés et importants avec l'adulte car ce sont des moments individuels. Ce sont des temps où l'enfant progresse dans la prise de conscience de son identité corporelle. On va lui expliquer chaque étape du change, de l'habillage et du déshabillage pour qu'il ne soit pas surpris lors des mouvements du professionnel. Les gestes sont doux et rassurants.

VII. Le passage des bébés vers la section des grands

Le passage de la section des bébés vers la section des grands est déterminé en fonction de l'âge de l'enfant, son développement psychomoteur, son rythme de vie et la possibilité d'accueil dans l'autre section.

Lorsque l'équipe pédagogique estime que l'enfant est prêt à changer de section, ils vont en informer le parent, lui expliquer comment le passage va se passer et les changements qu'il y aura dans sa prise en charge (un document écrit lui sera transmis).

Les deux sections se mélangent durant certains temps forts de la journée (accueil du matin, fin de journée et durant des temps d'activités).

Les bébés sont habitués à côtoyer l'équipe pédagogique des grands.

Le relais se fait principalement sur les temps forts comme le repas de midi et la sieste. Nous allons au rythme de l'enfant et nous informons les parents de chaque étape.

VIII. Conclusion

Les adultes responsables ne doivent pas perdre de vue des notions essentielles telles que le respect de l'enfant, son rôle d'accompagnant et de guide dans sa socialisation.

Il est important que professionnelles et parents collaborent au bien-être de l'enfant et à son épanouissement.

Le temps passé à la crèche permet à l'enfant d'apprendre petit à petit :

- À respecter autrui : à écouter l'autre, à échanger avec l'autre,
- À appréhender l'environnement : ranger après une activité, respecter le matériel qui lui est mis à disposition,
- À connaître les règles d'hygiène : lavage de main, assurer la continuité de leur acquisition de la propreté,
- À respecter les consignes données par l'adulte.

Les enfants apprendront à connaître et gérer leurs émotions, à s'affirmer dans un groupe, à prendre confiance en soi et à laisser exprimer sa créativité, à développer et expérimenter ses capacités psychomotrices.

À travers ce projet pédagogique, nous cherchons à créer des bases solides pour l'apprentissage et le développement des enfants, tout en cultivant un esprit de curiosité, de créativité et de bienveillance. Nous sommes convaincus que ces efforts contribueront à façonner des individus confiants, équilibrés et empathiques, prêts à faire face aux défis du monde qui les entoure.

Projet social et développement durable

Crèche La Pommeraie

39 Rue du Caillou

57290 SEREMANGE-ERZANGE

03.82.82.31.63

lapommerai@csc-seremange-erzange.fr

Ce projet social et développement durable découle du projet d'établissement, il est consultable par les familles sur le site internet du Centre Socio Culturel Imagine.

Mis à jour en MARS 2024

Table des matières

I.	Projet social	3
A.	Le centre socio culturel Imagine	3
1.	Sorties Cinéma.....	3
2.	Référente familles	3
3.	Secteur adolescent	3
4.	Secteur enfant	3
5.	Marché de Saint Nicolas.....	3
B.	Partenariats avec les collectivités territoriales locales	4
1.	Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF).....	4
2.	Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Moselle	4
3.	Protection Maternelle et Infantile (PMI).....	4
C.	Partenariats Éducatifs Locaux	4
1.	Visites à l'École de Serémange-Erzange	4
2.	Sorties Culturelles.....	5
II.	La place de la famille	5
A.	Implication Familiale	5
1.	Événements Spéciaux.....	5
2.	Transmissions d'Informations	6
3.	Participation aux Sorties et Activités.....	6
4.	Familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle	6
III.	Projet de développement durable	6
A.	Actions Actuelles	6
1.	Utilisation de Matériel Durable	6
2.	Recyclage Créatif	7
3.	Sensibilisation des familles.....	7
4.	Gestion Alimentaire.....	7
IV.	Les projets à venir	7
A.	Rencontres Thématiques.....	7
B.	Potager et Compostage	7
V.	Conclusion	7

I. Projet social

A. Le centre socio culturel Imagine

L'association gestionnaire de la crèche est agréée « Centre Social » par la CAF de Moselle. Elle décline un projet global basé sur le développement du lien social sur la commune, l'amélioration de la vie familiale locale en proposant un accueil pour tous les âges de la vie. Au cœur de notre projet éducatif de la crèche, se trouve l'importance de favoriser l'épanouissement des enfants à travers des activités sociales et culturelles variées. Nous organisons régulièrement des actions avec les différents secteurs du CSC. Voici comment nous mettons cette approche en pratique :

1. Sorties Cinéma

Une fois par an, nous organisons une sortie au cinéma Grand écran du CSC pour les enfants de la crèche. Le responsable du secteur cinéma choisit des films d'animations de courte durée dont la thématique est choisie collectivement. La luminosité de la salle est tamisée pour que l'enfant puisse se rassurer en voyant le professionnel près de lui. Cette sortie est ouverte aux assistantes maternelles du territoire ainsi qu'aux autres établissements d'accueil du jeune enfant du Val de Fensch. En plus de divertir les enfants, cette sortie cinéma permet de stimuler leur imagination, d'encourager la socialisation et de favoriser une expérience collective enrichissante.

2. Référente familles

Nous organisons en collaboration avec la référente familles du CSC des événements au sein de la crèche, ouverts aux familles du CSC. Ces événements comprennent des matinées d'activités ludiques où les enfants peuvent explorer de nouvelles compétences et s'amuser ensemble. De plus, chasses aux œufs pour Pâques, pique-niques en été et d'autres activités familiales sont organisées pour renforcer les liens entre les familles du centre socio-culturel et celles de la crèche, ce qui favorise la convivialité et créer des souvenirs précieux.

3. Secteur adolescent

Nous organisons avec la responsable du secteur Ado, la venue des adolescents du CSC. Ils participent activement à notre kermesse de fin d'année scolaire. Chaque année, nous accueillons ces jeunes avec enthousiasme lorsqu'ils viennent apporter leur soutien à notre équipe. Leur implication se manifeste par la mise en place des différents stands de la kermesse et par leur aide dans l'organisation de l'événement. En collaborant avec eux, nous offrons aux adolescents l'opportunité de s'impliquer dans leur communauté locale, de développer leurs compétences sociales et de renforcer leur sentiment d'appartenance.

4. Secteur enfant

À la suite de la matinée d'immersion à l'école de Serémange-Erzange et en collaboration avec la responsable du secteur enfant, nous organisons le repas de midi à la cantine de l'accueil périscolaire en compagnie des animateurs du CSC. Cette expérience de partage offre aux enfants l'opportunité de se familiariser avec cet environnement qui deviendra le leur dans les mois à venir.

5. Marché de Saint Nicolas

Il est organisé et piloté par le centre socio culturel Imagine, en partenariat avec la municipalité. Il regroupe tous les secteurs de l'association (salariés, bénévoles : atelier bois, atelier tricot ...). La crèche

vend aux familles des objets sur le thème de Noël réalisé par les enfants et les professionnelles, durant ce marché de Saint Nicolas.

Les fonds récoltés servent à financer l'intervenant pour la kermesse d'été (mini ferme, intervenant musicale...).

B. Partenariats avec les collectivités territoriales locales

Nous considérons que la collaboration avec les structures territoriales locales est essentielle pour répondre efficacement aux besoins des enfants et des familles. Voici comment nous développons nos partenariats avec ces acteurs clés :

1. Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF)

Nous entretenons une relation étroite avec la CAVF, qui a la compétence petite enfance. Elle a un rôle de soutien financier de notre crèche. Nous sommes liés par une convention de fonctionnement. Elle favorise également la coordination de l'accueil de la petite enfance sur le territoire. Elle organise des réunions de rencontres entre directrices de crèche et permet ainsi des échanges de bonnes pratiques et de communication entre les différentes structures du territoire. Nous participons activement aux réunions et aux initiatives organisées par la CAVF pour garantir une prise en charge de qualité pour tous les enfants de la communauté.

2. Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Moselle

La CAF Moselle est un autre partenaire financier indispensable pour notre crèche. En plus de son soutien financier, la CAF Moselle contribue à la coordination des services de garde d'enfants et des prestations familiales dans le département. Nous travaillons en étroite collaboration avec la CAF Moselle pour garantir l'accessibilité financière de nos services tout en maintenant des normes élevées de qualité et de sécurité.

3. Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Nous collaborons avec la PMI pour assurer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité. La PMI fournit un soutien médical, social et éducatif aux enfants et aux familles qui en ont besoin. Nous travaillons en partenariat avec la PMI pour identifier les enfants qui nécessitent un soutien supplémentaire et pour mettre en place des plans d'actions individualisés afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

C. Partenariats Éducatifs Locaux

Nous croyons en l'importance de fournir aux enfants une expérience éducative riche et diversifiée, en collaboration avec des partenaires du territoire. Voici comment nous mettons en œuvre cette approche :

1. Visites à l'École de Serémange-Erzange

Nous organisons une visite en Juin à l'école maternelle de Serémange-Erzange pour permettre aux enfants de se familiariser avec leur futur environnement scolaire. Cette visite offre aux enfants l'opportunité d'explorer les salles de classe, de rencontrer les enseignants et de se familiariser avec les routines quotidiennes de l'école, ce qui contribue à faciliter leur transition vers le monde scolaire.

2. Sorties Culturelles

A) Bibliothèque

Nous organisons des sorties régulières à la bibliothèque de Serémange-Erzange pour encourager le goût de la lecture dès le plus jeune âge. Lors de ces visites, les enfants ont l'occasion de découvrir de nouveaux livres, de participer à des activités de lecture interactive et de développer leur imagination et leur créativité.

B) Piscine

Les enfants se rendent, par petits groupes accompagnés des parents qui le souhaitent, à la piscine d'Hayange. Un moment intense, pour évoluer dans un milieu aquatique, affrontant ses craintes de l'eau ou pour s'épanouir. Cette sortie permet aux enfants dont les parents n'ont pas la possibilité d'aller à la piscine, de découvrir ce milieu.

C) Activités Culturelles au Gueulard +

Nous collaborons avec le Gueulard +, un lieu culturel local, pour offrir aux enfants des activités culturelles enrichissantes telles que des concerts, des spectacles et des initiations musicales. Ces expériences stimulent leur curiosité artistique et leur permettent de découvrir de nouvelles formes d'expression créative.

D) Pompier de Serémange-Erzange

La visite à la caserne des pompiers est un moment particulièrement excitant pour les enfants, car elle leur permet de réaliser un rêve pour certains d'entre eux. Dès leur arrivée, les enfants sont accueillis avec enthousiasme par les pompiers, qui les invitent à monter à bord des camions. Les enfants sont encouragés à manipuler les équipements, tels que la lance à incendie, sous la supervision bienveillante des pompiers. Cette interaction directe avec le matériel professionnel renforce leur estime de soi et leur confiance en eux.

II. La place de la famille

A. Implication Familiale

Nous croyons fermement que la collaboration entre la crèche et les familles est essentielle au développement harmonieux de l'enfant. Pour cela, nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à encourager l'engagement actif des familles dans la vie de la crèche :

1. Événements Spéciaux

Nous invitons chaleureusement les familles à participer aux événements spéciaux organisés tout au long de l'année, tels que les anniversaires des enfants. Les parents peuvent s'ils le souhaitent, apporter un gâteau d'anniversaire pour le goûter et participer à cet événement.

Ainsi que pour les fêtes de fin d'année. Nous invitons le père Noël à la crèche et organisons un goûter convivial pour permettre aux enfants et aux parents de prendre des photos et de donner leur lettre de souhaits. Ces moments festifs sont l'occasion pour les parents de rencontrer d'autres familles, de tisser des liens avec le personnel de la crèche et de célébrer ensemble les moments importants de la vie de leurs enfants. À Pâques nous proposons une chasse aux œufs dans le parc de la crèche, toutes les familles sont conviées.

2. Transmissions d'Informations

Nous accordons une grande importance à la communication avec les familles. En plus des rencontres et des événements, nous maintenons un dialogue constant avec les parents par le biais de carnets de liaison, de réunions individuelles et de communications numériques. Nous partageons régulièrement des informations sur les activités quotidiennes, le développement de l'enfant et les nouvelles de la crèche, afin que les parents soient toujours informés et impliqués.

Une réunion d'information pour les nouvelles familles de la crèche a lieu chaque année au cours de laquelle nous abordons de manière ludique différents points sur l'organisation de la crèche ainsi que les différents projets qui seront menés tout au long de l'année.

Nous avons mis en place un partage photos via une application « celebrate ». Régulièrement, les familles reçoivent quelques photos de leurs enfants durant les moments de vie de la crèche.

Cela permet aux parents de se sentir plus inclus dans la vie de la crèche que fréquente leur enfant et peuvent imaginer ce qu'il vit pendant les heures où il n'est pas avec eux.

3. Participation aux Sorties et Activités

Nous encourageons activement les familles à participer aux sorties et aux activités organisées par la crèche. Que ce soit une sortie à la piscine, une visite à la bibliothèque ou une journée au parc, les parents sont toujours les bienvenus pour accompagner leurs enfants et partager des moments précieux avec eux et avec les autres membres de la crèche.

4. Familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle

Afin d'assurer une mixité sociale, une attention particulière est portée aux demandes des familles les plus vulnérables (minimas sociaux, famille monoparentale, insertion professionnelle).

Les familles bénéficiant des minimas sociaux ou engagées dans un parcours d'insertion, restent prioritaires. Un contrat de type occasionnel peut être proposé à la famille afin de leur permettre d'effectuer leurs démarches de réinsertions professionnelles. Nous encourageons notamment ces familles à participer à la vie de la crèche en les sollicitant régulièrement. Cela permet aussi aux familles isolées de rencontrer des parents ayant des enfants de même âge et de nouer des liens sociaux autour de sujets communs.

III. Projet de développement durable

Le projet de développement durable vise à sensibiliser l'équipe professionnelle et les enfants aux enjeux environnementaux. Les crèches, en tant que gros consommateurs de matériel à usage unique et de produits de désinfection potentiellement nocifs, sont confrontées à des défis importants en matière de durabilité. Ainsi, ce projet a pour objectif de mettre en lumière les actions mises en place, ainsi que les axes d'amélioration et les projets à venir.

A. Actions Actuelles

1. Utilisation de Matériel Durable

Nous avons adopté l'utilisation de matériel lavable, tels que des linges pour le change des enfants, des bavoirs réutilisables et des sur-chaussures lavables. De plus, nos assiettes sont composées à plus de 90% de matières d'origine végétale, recyclables et provenant de ressources renouvelables, réduisant ainsi notre empreinte écologique.

2. Recyclage Créatif

Nous encourageons le recyclage créatif en utilisant des matériaux recyclés pour nos activités, comme les bouteilles en plastique pour créer des bouteilles sensorielles et les rouleaux de papier toilette pour des projets artistiques. Nous sollicitons également les familles pour fournir du matériel de recyclage, favorisant ainsi une démarche collaborative et écoresponsable.

3. Sensibilisation des familles

Nous sensibiliserons les familles en leur demandant d'utiliser des sacs individuels en tissus (TOT BAG) pour le linge souillé de leurs enfants, réduisant ainsi l'utilisation de sachets plastiques et favorisant une démarche écoresponsable.

4. Gestion Alimentaire

Nous veillons à commander des repas en quantité adéquate pour éviter le gaspillage alimentaire. Une surveillance étroite des dates de péremption et la proposition de goûters "au choix" pour épuiser les stocks contribuent à minimiser les pertes. Les restes alimentaires sont donnés aux animaux des professionnels, réduisant ainsi notre impact environnemental.

IV. Les projets à venir

A. Rencontres Thématiques

Nous souhaitons organiser des rencontres thématiques où les familles seront invitées à participer. Ces rencontres aborderont divers sujets liés à la parentalité, au développement de l'enfant, à la santé, à l'éducation, et bien d'autres encore. Ce sera l'occasion pour les parents de partager leurs expériences, leurs préoccupations et leurs conseils, tout en bénéficiant du soutien des professionnels de la crèche.

B. Potager et Compostage

Nous avons pour projet de créer un potager dans le parc de la crèche, afin de les sensibiliser à la nature et le fruit de leur récolte servira aux activités culinaires. Les bacs de délimitations seront réalisés par l'équipe avec des bois de palettes. Les semis seront récupérés par des dons des familles et de l'équipe pour les plantations de légumes. Un bac de compostage sera également mis en place pour valoriser les épluchures de fruits et réduire les déchets organiques.

V. Conclusion

L'intégration réussie des projets de développement durable et de projet social au sein de notre crèche illustre notre engagement profond envers le bien-être des enfants, des familles et de notre environnement. Ces deux initiatives se complètent harmonieusement pour créer un environnement éducatif riche, inclusif et durable.

Le projet de développement durable témoigne de notre responsabilité envers la préservation de l'environnement et notre volonté de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux enjeux écologiques. En favorisant l'utilisation de matériaux durables, en encourageant le recyclage créatif, en gérant efficacement nos ressources alimentaires et en promouvant des pratiques écoresponsables, nous contribuons activement à réduire notre empreinte écologique et à modeler un avenir plus durable.

D'autre part, le projet social met l'accent sur l'importance de l'inclusion et du soutien aux familles. En organisant des événements familiaux, en favorisant la participation des parents, en créant des opportunités d'échange et de partage, nous renforçons les relations au sein de la crèche et tissons des liens précieux avec la communauté locale. Cette approche centrée sur la famille favorise un environnement chaleureux, où les enfants se sentent soutenus, aimés et valorisés.

En combinant ces deux initiatives, nous créons un environnement éducatif unique où les enfants grandissent dans le respect de la nature, de leur communauté et d'eux-mêmes. Nous offrons ainsi aux enfants non seulement les outils nécessaires pour réussir dans leur développement personnel, mais aussi une conscience éclairée sur leur rôle dans la préservation de notre planète et dans la construction d'une société plus solidaire et respectueuse.

Ensemble, ces projets reflètent notre engagement profond envers l'éducation holistique des enfants, qui intègre les dimensions sociale, environnementale et émotionnelle pour favoriser leur épanouissement global. Nous sommes fiers de notre rôle en tant qu'agents de changement positif dans la vie des enfants, des familles et nous nous engageons à poursuivre notre mission avec dévouement, créativité et compassion.